

Amplitude Horaire de l'ALSH : Un mail a été fait à la direction de l'ALSH afin que la demande des parents soit remontée. Cette problématique ne relève ni du conseil d'école ni de la mairie mais de la communauté de communes. La politique actuelle n'est pas en faveur d'un élargissement des horaires. Toutefois, la direction fera quand même remonter l'information.

Semaine de 4 jours : le retour à la semaine de 4 jours a bien été acté lors du conseil d'école extraordinaire du 29 janvier 2018. Les horaires ont été validés par la mairie et figurent dans les comptes rendus. Toutefois, comme indiqué dans nos dernières communications, il manque encore la validation définitive des instances officielles qui pourrait n'intervenir qu'en juin.

Concernant le mercredi, le périscolaire sera en place. Le fait de pouvoir mettre les enfants à la demie-journée est envisagé. Les modalités des différentes possibilités restent encore à définir. Là encore ces décisions ne relèvent pas du conseil d'école ou de la mairie mais de la Communauté de Commune.

Stationnement : le problème vient principalement du mauvais usage de certains parents. Les emplacements sont pour 2 ou 3 voitures pas 1... De plus le parking normal de l'école est encore accessible et quasiment vide. Il n'y a pas plus de distance à se garer ici que pour la majorité des places du gymnase. Une demande a été faite à la mairie pour rappeler les règles de civisme et du code de la route. Cela dit, en aucun cas l'incivisme des uns ne justifie d'aller stationner sur les emplacements réservés aux personnes handicapées (d'autant que certaines familles de l'école ont besoin de ces places et ont la carte de stationnement).

Affichage extérieur : le panneau d'affichage normal de l'école est en effet inaccessible le temps des travaux. Les enseignantes mettent les affiches sur les fenêtres de la salle de motricité qui est l'endroit par lequel tous les parents passent pour aller à l'école. Il ne faut pas oublier que cette année est particulière tant pour l'accès à l'école que pour ce genre de problématique

Gravillon : il est en effet difficile avec des poussettes de circuler sur les gravillons du portail aux portes de l'école. Toutefois cette année reste exceptionnelle et il n'aurait pas été judicieux de bétonner une partie de la cour des enfants (tant d'un point de vue esthétique, qu'économique sans compter le plaisir pour les enfants d'avoir une zone de jeux non bétonnée).

Communication de l'APE : l'APE communique sur le site/Facebook uniquement sur les actions et manifestations qu'elle organise. Elle ne peut pas diffuser de photos pour des questions de droits d'image et de respect de la vie privée des familles et des enfants.

Communication des parents élus : Concernant les retours des conseils d'école il n'est pas possible de les imprimer (ce serait peu écologique et peu pertinent vu le temps d'utilisation), ils sont disponibles dès que validés sur le site de l'APE et le site de la mairie. Tout parent qui le souhaite peut également nous contacter pour en recevoir une copie par mail. Les parents seront mieux informés de la disponibilité des comptes rendu par une publication sur Facebook et par mail (pour ceux qui ont autorisé l'APE à communiquer par mail avec eux). Les parents élus n'ont par ailleurs pas plus de moments d'échange « officiels » avec les enseignantes que les autres parents en dehors des conseils d'école ou en cas de problématique particulière (ce qui n'est pas le cas cette année pour le moment).

Projets d'école : un point a été fait lors du conseil d'école.

Bac à sable : La mairie a relancé l'entreprise pour obtenir le devis de la bêche. Les enseignantes ne permettent pas aux enfants de jouer au bac à sable quand le temps n'est pas adapté.

Manque de sécurité pour le périscolaire : un parent a fait cette remarque. Toutefois nous ne parvenons pas à comprendre la problématique qui se pose à cette famille. Le questionnaire n'étant pas signé il nous est impossible de vous accompagner. Si vous le souhaitez, contactez-nous à ce sujet pour refaire un point.

Absence de l'enfant : en effet c'est aux parents de penser à prévenir les différents acteurs : école, mairie pour la cantine et ALSH si nécessaire. Les maîtresses ne peuvent pas prendre cela en charge. Ce n'est pas de leur champ de compétences et de plus c'est du temps en moins auprès des enfants présents.

Jeux de ballons pour les enfants : les enfants ont bien accès à des ballons : en salle de motricité mais aussi dans la cour herbeuse utilisée plutôt lors des beaux jours.

Casque pour les tricycles : le temps de manutention, le risque de transmission de poux, le problème des tailles de tête font qu'il ne semble pas possible à l'équipe pédagogique de mettre en place un système de casque. De plus pour ce type de tricycle il n'est pas obligatoire d'avoir ces protections dans le cadre d'une utilisation en cour fermée.

Réfection de la chaussée : la rue est bien prévue pour être refaite. Il y a d'autres chantiers prioritaires mais cela devrait se faire dans les prochaines années. Un trottoir sera bien prévu ainsi que des places de stationnement afin d'éviter les voitures garées sur le bas-côté qui gênent la circulation.

Fête des Ecoles : il n'y a pas encore de thème défini car c'est trop tôt. Cela reste en rapport avec le projet pédagogique (chorale) mais les maitresses souhaitent que cela viennent des enfants plutôt que de faire « rentrer un spectacle dans les enfants ».

Activités des enfants sur le temps scolaire : les maîtresses ne peuvent en aucun cas établir un planning au début de l'année. Les choses évoluent en fonction de l'évolution des enfants, des évènements, des projets... Par exemple un travail a été fait sur les engins de chantier en raison des travaux de l'ALSH au vu de l'intérêt que les enfants portaient aux tractopelles et autres machines. Chaque enseignante remet régulièrement le cahier de vie de l'enfant avec des photos et des textes accompagnants ce qu'ils font. Concernant la diffusion des photos, il faut rester très prudent en raison du droit à l'image et de la diffusion qu'en font certains parents sur les réseaux sociaux et autres. Les maitresses restent également disponibles pour des entretiens personnalisés avec tous les parents (et ce y compris sur des horaires avant l'école ou plus tard le soir pour prendre en compte tous les parents y compris ceux qui rentrent tard).